

**Grandes lignes de la communication sur la Présidence française de l'Union européenne présentées par M. Jean-Pierre Jouyet, Secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes au Conseil des Ministres (19 septembre)**

La Présidence française du Conseil de l'Union européenne au second semestre de l'année 2008 sera **une présidence citoyenne et européenne.**

1. Elle sera l'occasion d'un rendez-vous privilégié de la France avec l'Europe, d'autant que la suivante n'interviendra pas avant 2022. Elle permettra de confirmer le « retour de la France en Europe » et notre capacité à donner des impulsions significatives au projet européen. Ce rendez-vous doit aussi être celui du « retour de l'Europe en France ».

Elle nous revient dans un contexte particulier, à quelques mois du renouvellement des institutions européennes (Parlement européen et Commission) et au moment où nous devons préparer l'entrée en vigueur du traité simplifié, prévue en 2009, que la France souhaite être l'un de premiers pays à ratifier. En particulier, il s'agira de préparer la présidence stable de l'Union européenne et la mise en place du nouveau Haut Représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité ainsi que du service européen d'action extérieure.

En outre, la présidence s'inscrira dans le cadre des travaux du Comité des sages chargé de réfléchir à « Quelle Europe en 2020-2030 ? », initiative du Président Nicolas Sarkozy qui a reçu le soutien de nos partenaires allemands.

**2. Nous nous y préparons très activement, c'est l'objet de cette communication du 19 septembre que de mobiliser l'ensemble des membres du gouvernement sur cette échéance.**

- Visite de chacune des capitales de l'Union avant le 1er juillet par le Président de la République et le Premier ministre. MM. Bernard Kouchner et Jean-Pierre Jouyet se seront rendus dans quatorze Etats membres d'ici la fin du mois de septembre.

- Multiplication des contacts préparatoires avec toutes les institutions européennes. Le Secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes a déjà passé vingt-huit jours à Bruxelles, Strasbourg ou Luxembourg. Ces contacts doivent naturellement être étroitement coordonnés sous l'autorité du Premier ministre.

- Présence ministérielle assidue aux sessions du Conseil, rencontres ministérielles bilatérales.

- Installation d'un Secrétariat général de la présidence française de l'Union européenne doté d'un programme budgétaire de 190 M€ d'autorisations d'engagement.

- Renforcement de notre Représentation permanente auprès de l'Union européenne qui jouera un rôle décisif (présidence de la majorité des groupes de travail, près de 200), ainsi que le SGAE, qui assure à Paris la préparation des arbitrages interministériels.

- Elaboration d'un calendrier sur la base d'un recensement en cours d'achèvement de toutes les questions dont nous hériterons dans tous les domaines et sur lesquels des accords politiques et des textes sont attendus.

- Multiplication des contacts, qui exige une coordination sous l'autorité du Premier ministre : c'est le sens de la réactivation des Comités interministériels sur l'Europe, sous la présidence du Premier ministre et de la tenue prochaine d'un séminaire gouvernemental.

**3 - Le succès de cette Présidence tiendra à l'identification de quelques priorités, dégagées par le Président de la République et le Premier ministre : immigration, énergie, environnement, Europe de la défense et respect de nos engagements européens, mais aussi à notre capacité à former des accords avec nos partenaires sur les principaux chantiers en cours.**

- Parmi les textes dont la Présidence française héritera au Conseil, figurent en particulier les « paquets » environnement (nouveau système des permis d'émission, préparation du « post-Kyoto ») et énergie.

- La stratégie de Lisbonne, autour de la promotion de l'emploi, de l'innovation et de la recherche au service de la croissance sera mise en œuvre conformément aux travaux en cours sous présidence portugaise qui visent à en renforcer l'efficacité au service de la compétitivité de l'Europe.

- La présidence française devra également initier les réflexions sur le réexamen des politiques européennes et de leur financement après 2013, en particulier sur la politique agricole commune.

- De même, il est important de nourrir l'idée et l'esprit européen par des projets et expériences concrètes. Chacun se félicite du programme d'échange Erasmus, mais son bénéfice demeure limité à quelques uns : pourquoi ne pas élargir ce programme à toute une classe d'âge, dans les secteurs académiques, mais aussi professionnels et associatifs pour faire émerger une véritable « Génération Europe ». Un autre projet très concret est celui de l'organisation, au niveau européen, de la gestion civile des crises, pour coordonner les moyens face aux catastrophes naturelles telles que les incendies. La mise en place d'une « alerte enlèvement » au niveau européen pourrait être étudiée. Une attention particulière sera également portée à des sujets tels que la lutte contre l'exclusion et l'intégration sur le marché du travail.

- Avec les pays dits tiers de l'Europe, l'idée est de profiter de notre présidence pour accélérer l'émergence de l'Europe comme acteur global dans la mondialisation. Une approche globale avec nos principaux partenaires sera recherchée, incluant les migrations, l'environnement et la propriété intellectuelle..

- La lutte contre la pauvreté et le financement du développement seront également des axes forts de notre Présidence.

**4 - Nous voulons enfin que cette Présidence permette de renouveler l'adhésion des Français à l'Europe, en montrant sa plus-value et ce qu'elle apporte concrètement aux Européens dans la mondialisation.**

- Une saison culturelle européenne accompagnera notre présidence.

- Nous réfléchissons dès maintenant à des modalités innovantes d'association de la société civile avec des ateliers qui déboucheraient sur des conventions thématiques en région.